



notes de la DESI

académie de Clermont-Ferrand

Indicateurs de résultats des lycées

Baccalauréats

général et technologique

2009

numéro 07-10

avril 2010

Indicateurs de résultats des lycées

2009

Mustapha ENNAJOU

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Table des matières

Présentation	4
A Les trois indicateurs du baccalauréat général et baccalauréat technologique	6
A.1 Le taux de réussite attendu	8
A.2 Le taux d'accès au baccalauréat	8
A.3 La proportion de bacheliers parmi les sortants	9
B Lecture de la structure pédagogique	11
C Les indicateurs des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand	12
C.1 Dégagement d'une valeur ajoutée : le taux de réussite brut et le taux attendu	13
C.1.1 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 1	13
C.1.2 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 2	15
C.1.3 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 3	16
C.1.4 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 5	17
C.1.5 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 6	18
C.2 Dégagement d'une valeur ajoutée : le taux d'accès de la seconde au baccalauréat	19
C.2.1 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 1	19
C.2.2 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 2	21
C.2.3 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 3	22
C.2.4 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 5	23
C.2.5 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 6	24
C.3 Indicateur 3 : proportion de bacheliers parmi les sortants	25
C.3.1 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 1	25
C.3.2 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 2	27
C.3.3 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 3	28
C.3.4 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 5	29
C.3.5 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 6	30
D Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France	31
D.1 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 1	31
D.2 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 2	33
D.3 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 3	34
D.4 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 5	35
D.5 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 6	36
E Synthèse des valeurs ajoutées : vue d'ensemble	37

Présentation

Depuis 1994, le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) publie "Les indicateurs de résultats des lycées" concernant le baccalauréat général, technologique et professionnel. Cette publication a pour objet de rendre compte des résultats du service public. L'objectif est double : il s'agit non seulement d'informer le plus largement possible sur les maillons essentiels du système éducatif que sont les lycées, mais aussi de donner aux responsables et aux enseignants des lycées des outils d'aide à l'amélioration de l'efficacité de leur action. En effet, la réussite au baccalauréat s'avère un enjeu important depuis le milieu des années 1980 attirant l'attention de parents d'élèves, personnels de l'éducation nationale, journalistes et de nombreux acteurs publics et privés.

Pendant longtemps, des questions techniques entourant l'utilisation des taux bruts de réussite au baccalauréat ont été l'objet de controverses publiques

Le dispositif de publication, des indicateurs de résultats des lycées, dépasse largement la simple publication d'un indicateur brut de réussite au baccalauréat par établissement ; il comprend trois indicateurs :

- le taux de réussite au baccalauréat (% de candidats admis).
- le taux d'accès au baccalauréat depuis la 2^{nde} qui sert à mesurer la probabilité d'obtenir le bac dans un lycée donné à partir de l'accès en 2^{nde}.

- la proportion de bacheliers sortants de l'établissement qui tient compte de la politique de redoublement.

Le pourcentage de reçus dans un lycée ne suffit pas pour apprécier l'activité du lycée. En effet, un lycée peut faire en sorte de ne garder en terminale que ceux qui ont toutes les chances de réussir ou mettre l'accent sur l'accompagnement des élèves de la 2^{nde} à la terminale. A taux brut de réussite égale, un lycée ayant choisi la seconde solution aura fait plus que s'il avait choisi la première solution.

Pour compléter cette batterie d'indicateurs, le MEN a introduit des variables de contrôle qui prennent en compte les différences de recrutement entre les lycées. Les élèves n'ont pas tous les mêmes chances de réussir au baccalauréat. En effet, deux facteurs discriminants accompagnent le cursus de l'élève : l'origine socioprofessionnelle et le retard scolaire de l'élève traduit par l'âge.

Certes, ces deux facteurs ne sont pas la panacée pour traduire l'ensemble des facteurs externes à l'établissement, notamment le niveau de départ de l'élève qui ne modifiera pas la donne en réussite entre les catégories sociales mais donnera un complément d'information sur l'environnement culturel de l'élève.

A partir de ces deux facteurs, le ministère a opéré un croisement pour chaque lycée afin de calculer un " taux attendu " de réussite au baccalauréat pour un lycée donné. C'est par définition, un taux qu'on observerait si le lycée se comportait comme la moyenne nationale compte tenu de la répartition des élèves dans le lycée selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et leur retard scolaire.

La différence entre le taux de réussite brut et le taux de réussite attendu donne comme résultat la valeur ajoutée. Cette dernière peut être positive ou négative.

A Les trois indicateurs du baccalauréat général et baccalauréat technologique

Lors de la session 2009, les lycées publics et privés de l'académie de Clermont-Ferrand ont réalisé des scores bruts, toutes séries confondues, allant de 63 % à 100 % en baccalauréat général et technologique.

Ces taux bruts de réussite sont-ils suffisamment pertinents à eux seuls pour mettre en avant l'activité de tel ou tel établissement ?

La réponse à cette question est non. Non, parce que le taux de réussite brut au baccalauréat est un rapport simple entre le nombre de candidats et le nombre d'admis. Il traduit l'instant T. En ce sens, il représente la situation de la seule année de terminale et ne prend pas en compte l'activité de l'établissement et les caractéristiques des élèves depuis la seconde. En effet, les élèves suivent un cursus accompagnés de leurs caractéristiques jusqu'à la terminale. des questions se posent :

- pourquoi l'ensemble des élèves ne parvient-il pas jusqu'à cette classe et quel est le rôle de l'établissement dans ce cursus ?
- l'évaporation des élèves serait-elle la conséquence d'une réorientation, de départ vers un autre lycée, de migration familiale vers une autre académie ou bien d'une politique d'exclusion de la part de l'établissement ?
- l'établissement a-t-il bien accompagné en faisant réussir ses élèves y compris avec des années de redoublements ?

Par ailleurs, les devenirs des élèves dans le système éducatif sont en partie liés à la CSP des parents et à l'âge des élèves. A cet égard, les élèves issus de CSP défavorisées réussissent moins bien que ceux de CSP favorisées et les élèves avec du retard en lycée réussissent moins bien que ceux avec avance.

A partir de ces constatations, la question qui se pose est : Concrètement, quels critères retenir pour mesurer les résultats d'un lycée par rapport à un autre lycée ?

Sachant que " mesurer " conduit à " apprécier ", l'analyse statistique doit s'entourer de précautions et de réserves en la matière.

Une réponse non relativisée, à la question ci-dessus, peut conduire à des erreurs d'appréciation et donc de choix. En effet, les intéressés par la réponse sont en premier lieu le lycéen et ses parents.

Les objectifs des parents et les objectifs de l'élève peuvent diverger. Dans ce cas, un palmarès ou un classement des lycées n'a guère de sens.

La réussite ou l'échec au baccalauréat est une réponse concrète au cursus scolaire de l'élève. La probabilité, en termes de réussite au baccalauréat, est influencée et par ce cursus, et par l'environnement socio-culturel de l'élève.

C'est dans ce sens que la Direction de l' Evaluation, de la Prospective et de la performance (DEPP) a pris le parti de présenter trois indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des performances des lycées :

A.1 Le taux de réussite attendu

Le taux de réussite " Attendu " au baccalauréat, tient compte des facteurs externes à l'établissement (origine sociale et âge des élèves de terminales). Il intègre "l'environnement socio-culturel".

Le taux attendu (base France) est le taux de réussite des élèves de même âge et origine sociale.

Il se présente selon deux modes de calcul :

- soit par rapport à des références moyennes académiques
- soit par rapport à des références moyennes nationales (c'est le cas de cette présentation).

Le taux attendu est une simulation et non un objectif. Il en résulte que la valeur ajoutée est l'écart entre le taux brut et le taux attendu. Pour le lycée qui comptabilise un taux de réussite brut de 85 % alors que le taux de réussite attendu est de 80 % (une différence de 5 points), cela signifie qu'il a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne, ce qui est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaut.

A.2 Le taux d'accès au baccalauréat

Le taux brut de réussite au baccalauréat subit l'influence des cursus et de l'offre de formation des établissements plus ou moins diverses. Ces influences ont pour effet, notamment, la modification de l'homogénéité de la population d'élèves, d'où l'indicateur du taux d'accès au baccalauréat.

Le taux d'accès attendu est calculé sur des typologies d'établissements à structure comparable : lycée d'enseignement général, lycée polyvalent à dominante tertiaire, lycée polyvalent à dominante industrielle,

lycée technologique à dominante tertiaire et lycée technologique à dominante industrielle.

Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et de la terminale au baccalauréat concerne l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Sa valeur dépend donc partiellement de la structure pédagogique de l'établissement.

En effet, un lycée à large spectre de formations a de grandes chances de garder l'ensemble de ses élèves tout au long de leur scolarité ; à l'inverse, un lycée qui offre une palette plus étroite de formations voit un certain nombre de ses élèves le quitter pour poursuivre leur scolarité dans un autre établissement.

Cet indicateur permet d'évaluer la probabilité pour un élève, de seconde ou de première année de baccalauréat professionnel, d'obtenir le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaire.

Si l'élève quitte l'établissement pour une raison quelconque, le lycée est considéré comme n'ayant pas su, ou pas voulu, ou pas pu, conduire l'élève au baccalauréat. Cependant, pour nuancer ce taux d'accès, le ministère a été conduit à construire le taux d'accès de la première au baccalauréat pour tenir compte de facteurs pour lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité.

A.3 La proportion de bacheliers parmi les sortants

C'est la proportion de ceux qui ont quitté l'établissement avec le baccalauréat. C'est un indicateur qui peut servir, entre autres, à évaluer l'efficacité de la politique de redoublement pratiquée par le lycée.

De la même manière, le taux d'accès au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants, pour les lycées généraux et technologiques, ne sont pas seulement liés à l'efficacité de l'établissement, mais aussi à la configuration de son offre : il est normal, par exemple, qu'un lycée général oriente en fin de seconde un certain nombre de ses élèves vers un autre établissement qui offre des formations technologiques ; dans ces conditions, le taux d'accès au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants de l'établissement seront, toutes choses égales par ailleurs, plus faibles que ceux d'un établissement qui a une offre plus diversifiée.

B Lecture de la structure pédagogique

1	GENERAL	lycées possédant des filières générales uniquement	total =général
2	POLYVALENT TERTIAIRE	lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires	total =général + techno tert & général > 25% total
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires et technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total =général + techno tert + techno ind & général > 25% total & techno ind < 50% techno
3	POLYVALENT INDUSTRIEL	lycées possédant des filières générales et technologiques industrielles	total =général + techno ind & général > 25% total
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total =général + techno tert + techno ind & général > 25% total & techno ind > 50% techno
4	Sans objet	Sans objet	Sans objet
5	TECHNOLOGIQUE TERTIAIRE	lycées possédant des filières technologiques tertiaires uniquement	total =techno tert
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires	total =général + techno tert & général < 25% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total = techno ind+techno tert & tecno tert > 50% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles et générales	total =général+techno tert +techno ind & général < 25% total & techno ind < 50% techno
6	TECHNOLOGIQUE INDUSTRIEL	lycées possédant des filières technologiques industrielles uniquement	total =techno ind
		lycées possédant des filières générales et technologiques industrielles	total =général + techno ind & général < 25% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total = techno ind+techno tert & tecno tert < 50% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles et générales	total =général+techno tert +techno ind & général < 25% total & techno ind > 50% techno

C Les indicateurs des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand

52 lycées ont présenté des candidats pour la session de 2009. Dans le cadre de ce document, 48 lycées remplissent les conditions minimuns pour le dégagement d'une valeur ajoutée, identifiée par la colonnes "Ecart".

Les lycées non pris en compte sont :

- A. M. Martel
- Anna Rodier
- St Benoit
- Cevenol

Dans ce document, chaque indicateur occupe une section. Chaque sous section présente une structure pédagogique.

Chaque tableau comprend :

- 1) le taux du lycée concerné.
- 2) le taux attendu pour le lycée par rapport aux lycées ayant les mêmes structures dans l'académie et en France.
- 3) la différence calculée entre le taux du lycée et le taux attendu en France. Le résultat de cette colonne est positif ou négatif. Même négatif, le résultat d'un seul indicateur ne conduire, à lui seul, à la conclusion de bon ou de moins bon. En effet, une appréciation est à dégager sur les trois indicateurs.

Les tableaux font référence à la structure pédagogique des lycées en terme de codification. Pour comprendre cette codification le lecteur doit consulter le tableau de la section précédente.

Enfin, s'agissant des lycées professionnels, ils ne font pas l'objet d'examen. En effet, les effectifs présentés par la majorité des L.P. ne sont pas suffisamment nobreux pour être examinés sous le même angle que ceux des lycées.

C.1 Dégagement d'une valeur ajoutée : le taux de réussite brut et le taux attendu

Le tableau ci-dessous indique que le lycée privé, ST PIERRE, à présenté, au titre de la session 2009, pour le baccalauréat général et technologique un total de 84 élèves correspondant à la structure pédagogique codifiée 1 : lycée possédant des filières générales uniquement. Le taux brut de réussite réalisé par les élèves du lycée ST PIERRE est de 94 %.

C.1.1 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	effectif	% de réussite du lycée (1)	% Attendu académie (2)	% Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
ALLIER	St Pierre	PR	84	94	91	90	4
PUY DE DOME	Fenelon	PR	93	100	96	96	4
CANTAL	La Presentation N-D.	PR	48	96	90	93	3
HAUTE LOIRE	Sacre Coeur	PR	63	95	92	92	3
HAUTE LOIRE	St-J. de Compostelle	PR	98	97	95	94	3
PUY DE DOME	Monange	PR	43	79	79	76	3
PUY DE DOME	St Pierre	PR	43	91	88	89	2
ALLIER	T. de Banville	PU	254	94	92	93	1
PUY DE DOME	Ste Marie	PR	47	94	89	93	1
CANTAL	Mauriac	PU	70	90	90	90	0
HAUTE LOIRE	St Julien	PR	65	92	91	92	0
PUY DE DOME	B. Pascal Ambert	PU	92	92	91	92	0
PUY DE DOME	B. Pascal Clermont	PU	338	96	96	97	-1
PUY DE DOME	Sevigne-St Louis	PR	37	89	88	90	-1
CANTAL	E. Duclaux	PU	241	93	94	95	-2
PUY DE DOME	Massillon	PR	90	94	95	96	-2
ALLIER	Mme de Stael	PU	324	90	91	93	-3
PUY DE DOME	J. d'Arc	PU	362	91	94	95	-4
ALLIER	Blaise de Vigenere	PU	90	82	87	87	-5
ALLIER	St Joseph	PR	34	65	80	80	-15

La donnée simulée de ce que serait le taux de réussite de ce lycée si ses élèves connaissaient le même succès au baccalauréat que l'ensemble des candidats (en France) de tous les lycées de même âge et origine sociales est indiqué dans la colonne (3) et

correspond à 90 %.

Conclusion pour ce lycée : le lycée ST PIERRE, en tant qu'élément d'un sous-ensemble à structure comparable, réalise par rapport au taux attendu résultant de la simulation nationale concernant l'origine sociale, l'âge des élèves et résultat au DNB, un score de 4 points au dessus du taux attendu en France.

La formule de calcul employée pour la simulation est la même pour tous les lycées. Si erreur il y a, elle serait du même niveau, du même degré à l'intérieur de chaque structure pédagogique.

Cette lecture est valable pour le reste des quatre structures dont les représentatifs figurent sur les pages suivantes.

C.1.2 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	effectif	% de réussite du lycée (1)	% Attendu académie (2)	% Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
PUY DE DOME	Murat	PU	210	94	91	89	5
HAUTE LOIRE	La Fayette	PU	108	97	93	93	4
HAUTE LOIRE	L. de Vinci	PU	247	93	92	89	4
PUY DE DOME	St Alyre	PR	198	94	90	92	2
PUY DE DOME	Ste Thecle	PR	187	87	85	86	1
PUY DE DOME	C. et P. Virlogeux	PU	414	91	91	91	0
ALLIER	Presles	PU	458	89	91	90	-1
CANTAL	Haute Auvergne	PU	100	92	92	93	-1
PUY DE DOME	R. Descartes	PU	314	91	91	92	-1
PUY DE DOME	Montdory	PU	146	89	89	91	-2
PUY DE DOME	Chamalieres	PU	214	91	91	93	-2
PUY DE DOME	A. Brugiere	PU	261	85	87	88	-3
CANTAL	Gerbert	PR	106	77	72	81	-4
HAUTE LOIRE	S. Weil	PU	282	89	91	93	-4
CANTAL	J. Monnet aurillac	PU	251	82	84	88	-6

C.1.3 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 3

Département	Dénomination	Secteur	effectif	% de réussite du lycée (1)	% Attendu académie (2)	% Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
ALLIER	P. Constans	PU	232	93	89	87	6
PUY DE DOME	J. Zay	PU	77	88	92	86	2
PUY DE DOME	La Fayette	PU	237	89	90	88	1
PUY DE DOME	G. de Bouillon	PR	252	85	84	85	0
HAUTE LOIRE	N-Dame Du Château	PR	164	89	91	91	-2
HAUTE LOIRE	C. et A. Dupuy	PU	199	87	90	92	-5

C.1.4 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 5

Département	Dénomination	Secteur	effectif	% de réussite du lycée (1)	% Attendu académie (2)	% Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
ALLIER	G. Vincent	PU	59	78	82	74	4
ALLIER	J. Monnet Yzeure	PU	114	82	84	86	-4
ALLIER	Ste Procule	PR	57	63	67	67	-4
ALLIER	V. L arbaud	PU	84	74	72	80	-6
PUY DE DOME	S. Apolinaire	PU	338	75	79	85	-10

C.1.5 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 6

Département	Dénomination	Secteur	effectif	% de réussite du lycée (1)	% Attendu académie (2)	% Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
CANTAL	La Comm. St Geraud	PR	25	96	97	91	5
ALLIER	A. Einstein	PU	34	74	77	78	-4

C.2 Dégagement d'une valeur ajoutée : le taux d'accès de la seconde au baccalauréat

Il permet d'évaluer la probabilité pour un élève de seconde, notamment, d'obtenir le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaire.

En pratique, il est calculé de seconde en première et de première en terminale et de terminale au baccalauréat.

C.2.1 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
PUY DE DOME	St Pierre	PR	42	68	57	50	18
HAUTE LOIRE	St Julien	PR	86	78	71	67	11
ALLIER	St Pierre	PR	137	75	65	66	9
CANTAL	Mauriac	PU	84	72	71	66	6
ALLIER	St Joseph	PR	45	56	60	50	6
CANTAL	La Presentation N-D.	PR	29	76	67	71	5
HAUTE LOIRE	Sacre Coeur	PR	66	74	78	69	5
ALLIER	Mme de Stael	PU	343	76	76	71	5
PUY DE DOME	Sevigne-St Louis	PR	62	65	74	62	3
PUY DE DOME	Fenelon	PR	137	74	74	72	2
CANTAL	E. Duclaux	PU	295	79	76	77	2
ALLIER	T. de Banville	PU	314	74	75	73	1
PUY DE DOME	B. Pascal Ambert	PU	118	71	69	70	1
PUY DE DOME	B. Pascal Clermont	PU	335	76	75	76	0
PUY DE DOME	Ste Marie	PR	79	59	63	62	-3
PUY DE DOME	J. d'Arc	PU	447	66	74	73	-7
PUY DE DOME	Monange	PR	40	20	39	29	-9
ALLIER	Blaise de Vigenere	PU	120	56	72	65	-9
HAUTE LOIRE	St-J. de Compostelle	PR	156	53	66	68	-15
PUY DE DOME	Massillon	PR	98	52	69	71	-19

Ce taux apparaît plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat concerne l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Sa valeur dépend donc

partiellement de la structure pédagogique de l'établissement.

Le tableau de la page précédente indique que les effectifs de la seconde, du lycée de Mme DE STAEL, étaient au nombre 343 élèves. En 2009, à l'issue des épreuves du baccalauréat de la session 2009, ils étaient 76 % à passer les obstacles de la seconde, de la première, de la terminale et à subir les épreuves du baccalauréat. Ils ont fréquenté le lycée Mme DE STAEL jusqu'aux épreuves du baccalauréat.

La donnée simulé de ce que serait le taux de réussite de ce lycée si ses élèves connaissaient le même accès au baccalauréat que l'ensemble des candidats (en France) de tous les lycées de mêmes âge et origines sociales est affiché dans la colonne (3) et correspond à 71 %.

Le résultat du lycée Mme DE STAEL, pour ce qui concerne l'indicateur 2, est un score 5 points.

La méthode de lecture des sous ensembles des lycées ayant les structures 2, 3, 5 et 6 est la même. Les sous ensembles représentés sous ces structures pédagogiques font l'objet des tableaux qui suivent.

C.2.2 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
CANTAL	Haute Auvergne	PU	111	81	77	76	5
PUY DE DOME	Ste Thecle	PR	191	68	57	64	4
PUY DE DOME	A. Brugiere	PU	251	73	72	70	3
HAUTE LOIRE	S. Weil	PU	269	80	78	77	3
CANTAL	J. Monnet aurillac	PU	174	70	69	67	3
HAUTE LOIRE	La Fayette	PU	125	78	79	77	1
PUY DE DOME	Montdory	PU	154	75	75	74	1
PUY DE DOME	St Alyre	PR	173	69	66	69	0
HAUTE LOIRE	L. de Vinci	PU	343	77	77	78	-1
PUY DE DOME	Chamalieres	PU	191	70	63	73	-3
PUY DE DOME	Murat	PU	268	69	70	73	-4
PUY DE DOME	R. Descartes	PU	377	74	74	78	-4
ALLIER	Presles	PU	437	67	70	72	-5
CANTAL	Gerbert	PR	57	50	56	56	-6
PUY DE DOME	C. et P. Virlogeux	PU	377	67	72	76	-9

C.2.3 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 3

Département	Dénomination	Secteur	effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
PUY DE DOME	G. de Bouillon	PR	179	64	55	49	15
PUY DE DOME	J. Zay	PU	73	70	68	61	9
HAUTE LOIRE	N-Dame Du Château	PR	180	80	76	71	9
ALLIER	P. Constans	PU	272	67	69	59	8
PUY DE DOME	La Fayette	PU	196	73	60	68	5
HAUTE LOIRE	C. et A. Dupuy	PU	227	65	74	73	-8

C.2.4 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 5

Département	Dénomination	Secteur	effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
ALLIER	Ste Procule	PR	24	58	47	45	13
ALLIER	V. L arbaud	PU	47	67	63	66	1
PUY DE DOME	S. Apolinaire	PU	193	63	62	63	0
ALLIER	G. Vincent	PU	32	63	67	66	-3
ALLIER	J. Monnet Yzeure	PU	151	63	67	71	-8

C.2.5 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 6

Département	Dénomination	Secteur	effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (3-2)
CANTAL	La Comm. St Geraud	PR	21	67	54	64	3
ALLIER	A. Einstein	PU	45	37	50	52	-15

C.3 Indicateur 3 : proportion de bacheliers parmi les sortants

Cet indicateur permet d'évaluer la probabilité pour un élève de seconde, notamment, d'obtenir le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'année nécessaire. Il prend en compte le nombre de bacheliers issus du lycée et le nombre de sortants du lycée, tout au long du cycle.

Le tableau suivant indique que le lycée BLAISE DE VIGENERE comptabilise un taux de bacheliers sortants de 61 %.

C.3.1 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% Bacheliers sortants académie (2)	% Bacheliers sortants France (3)	Ecart France (3-2)
CANTAL	La Presentation N-Dame	PR	85	73	72	13
HAUTE LOIRE	St Julien	PR	83	73	72	11
PUY DE DOME	B. Pascal Clermont	PU	80	73	72	8
CANTAL	E. Duclaux	PU	80	73	72	8
PUY DE DOME	Fenelon	PR	79	73	72	7
ALLIER	T. de Banville	PU	77	73	72	5
PUY DE DOME	B. Pascal Ambert	PU	77	73	72	5
ALLIER	Mme de Stael	PU	77	73	72	5
PUY DE DOME	St Pierre	PR	76	73	72	4
CANTAL	Mauriac	PU	76	73	72	4
HAUTE LOIRE	Sacre Coeur	PR	75	73	72	3
ALLIER	St Pierre	PR	69	73	72	-3
PUY DE DOME	J. d'Arc	PU	68	73	72	-4
PUY DE DOME	Sevigne-St Louis	PR	65	73	72	-7
PUY DE DOME	Massillon	PR	61	73	72	-11
ALLIER	Blaise de Vigenere	PU	61	73	72	-11
ALLIER	St Joseph	PR	61	73	72	-11
HAUTE LOIRE	St-J. de Compostelle	PR	60	73	72	-12
PUY DE DOME	Ste Marie	PR	59	73	72	-13
PUY DE DOME	Monange	PR	39	73	72	-33

Le taux national attendu pour ce groupe de structure est de 72 %.

Conclusion : le lycée BLAISE DE VIGENERE réalise un taux en dessous du taux attendu. Son score est de -11 points.

La méthode de lecture des sous ensembles des lycées ayant les structures 2, 3, 5 et 6 est la même. Les sous ensembles représentés sous ces structures pédagogiques font l'objet des tableaux qui suivent.

C.3.2 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% Bacheliers sortants académie (2)	% Bacheliers sortants France (3)	Ecart France (3-2)
CANTAL	Haute Auvergne	PU	84	73	75	9
HAUTE LOIRE	S. Weil	PU	82	73	75	7
HAUTE LOIRE	La Fayette	PU	79	73	75	4
PUY DE DOME	Chamalieres	PU	77	73	75	2
PUY DE DOME	A. Brugiere	PU	77	73	75	2
PUY DE DOME	Montdory	PU	76	73	75	1
HAUTE LOIRE	L. de Vinci	PU	75	73	75	0
PUY DE DOME	St Alyre	PR	75	73	75	0
PUY DE DOME	R. Descartes	PU	75	73	75	0
CANTAL	J. Monnet aurillac	PU	75	73	75	0
PUY DE DOME	C. et P. Virlogeux	PU	74	73	75	-1
ALLIER	Presles	PU	73	73	75	-2
PUY DE DOME	Ste Thecle	PR	72	73	75	-3
PUY DE DOME	Murat	PU	71	73	75	-4
CANTAL	Gerbert	PR	64	73	75	-11

C.3.3 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 3

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% Bacheliers sortants académie (2)	% Bacheliers sortants France (3)	Ecart France (3-2)
HAUTE LOIRE	N-Dame Du Château	PR	82	73	70	12
PUY DE DOME	La Fayette	PU	80	73	70	10
PUY DE DOME	J. Zay	PU	74	73	70	4
ALLIER	P. Constans	PU	72	73	70	2
PUY DE DOME	G. de Bouillon	PR	71	73	70	1
HAUTE LOIRE	C. et A. Dupuy	PU	68	73	70	-2

C.3.4 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 5

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% Bacheliers sortants académie (2)	% Bacheliers sortants France (3)	Ecart France (3-2)
ALLIER	G. Vincent	PU	72	73	70	2
PUY DE DOME	S. Apolinaire	PU	71	73	70	1
ALLIER	V. L arbaud	PU	70	73	70	0
ALLIER	Ste Procule	PR	65	73	70	-5
ALLIER	J. Monnet Yzeure	PU	61	73	70	-9

C.3.5 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 6

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% Bacheliers sortants académie (2)	% Bacheliers sortants France (3)	Ecart France (3-2)
CANTAL	La Comm. St Geraud	PR	80	73	69	11
ALLIER	A. Einstein	PU	68	73	69	-1

D Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France

Pour l'approche d'un point de vue, une synthèse des écarts ou des valeurs ajoutées est à effectuer en regroupant les écarts constatés des 3 indicateurs.

Le tableau suivant donne, pour les lycées de structure pédagogique 1, la valeur ajoutée dans la colonne "Total des écarts".

D.1 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des écarts
PUY DE DOME	St Pierre	PR	2	18	4	24
HAUTE LOIRE	St Julien	PR	0	11	11	22
CANTAL	La Presentation N-Dame	PR	3	5	13	21
PUY DE DOME	Fenelon	PR	4	2	7	13
HAUTE LOIRE	Sacre Coeur	PR	3	5	3	11
ALLIER	St Pierre	PR	4	9	-3	10
CANTAL	Mauriac	PU	0	6	4	10
CANTAL	E. Duclaux	PU	-2	2	8	8
ALLIER	Mme de Stael	PU	-3	5	5	7
ALLIER	T. de Banville	PU	1	1	5	7
PUY DE DOME	B. Pascal Clermont	PU	-1	0	8	7
PUY DE DOME	B. Pascal Ambert	PU	0	1	5	6
PUY DE DOME	Sevigne-St Louis	PR	-1	3	-7	-5
PUY DE DOME	J. d'Arc	PU	-4	-7	-4	-15
PUY DE DOME	Ste Marie	PR	1	-3	-13	-15
ALLIER	St Joseph	PR	-15	6	-11	-20
HAUTE LOIRE	St-J. de Compostelle	PR	3	-15	-12	-24
ALLIER	Blaise de Vigenere	PU	-5	-9	-11	-25
PUY DE DOME	Massillon	PR	-2	-19	-11	-32
PUY DE DOME	Monange	PR	3	-9	-33	-39

A la lecture des résultats, on constate une forte disparité entre les lycées de cette structure. En effet, entre la plus haute valeur ajoutée et la plus faible, plus de 60 points les séparent. Pour avoir une idée précise sur les distances entre les lycées, et aussi pour savoir "qui est proche de qui et qui est loin de qui" nous procéderons à une transformation du tableau de la structure 1 en une matrice des distances euclidiennes.

A la lecture de cette matrice, on constate que les distances entre les lycées s'étalent de 1 à 48. T. de Bainville est distant de B. Pascal à Ambert de 1, et ce dernier est distant de J. d'Arc de 13.

	St_Pierre_PDD	St_Julien	La_Presentation	Fe_nelon	Sacre_Coeur	St_Pierre_Allier	Maur_iac	E_Duclaux	Mme_de_Stael	T_de_Banville	B_Pascal_Clermont	B_Pascal_Ambert	Se_vigne_St_Louis	J_d_Arc	Ste_Marie	St_Joseph	St_J_de_Compost.	Blaise_de_Vigenere	Mas_sillon	Mo_nange
St Pierre PDD		10	16	16	13	12	12	17	14	17	19	17	19	27	27	26	37	32	40	46
St Julien	10		7	11	10	15	9	10	9	12	11	12	20	24	28	27	35	30	37	48
La Presentation N-D.	16	7		7	10	17	10	8	10	9	8	9	20	22	27	30	32	29	34	48
Fenelon	16	11	7		5	12	6	6	8	4	5	5	15	16	21	26	26	23	28	41
Sacre Coeur	13	10	10	5		7	3	8	6	5	8	5	11	16	18	23	25	21	28	39
St Pierre Allier	12	15	17	12	7		9	14	11	12	15	12	9	18	16	21	26	22	30	35
Mauriac	12	9	10	6	3	9		6	3	5	7	5	11	16	19	21	27	22	29	40
E. Duclaux	17	10	8	6	8	14	6		4	4	2	4	15	15	22	23	27	22	28	43
Mme de Stael	14	9	10	8	6	11	3	4		6	6	5	12	15	20	20	27	21	29	41
T. de Banville	17	12	9	4	5	12	5	4	6		4	1	12	13	18	23	23	20	26	39
B. Pascal Clermont	19	11	8	5	8	15	7	2	6	4		3	15	14	21	24	25	21	27	42
B. Pascal Ambert	17	12	9	5	5	12	5	4	5	1	3		12	13	18	22	24	20	26	39
Sevigne-St Louis	19	20	20	15	11	9	11	15	12	12	15	12		11	9	15	19	13	22	29
J. d'Arc	27	24	22	16	16	18	16	15	15	13	14	13	11		11	18	13	7	14	30
Ste Marie	27	28	27	21	18	16	19	22	20	18	21	18	9	11		18	12	9	16	21
St Joseph	26	27	30	26	23	21	21	23	20	23	24	22	15	18	18		28	18	28	32
St-J. de Compostelle	37	35	32	26	25	26	27	27	27	23	25	24	19	13	12	28		10	6	22
Blaise de Vigenere	32	30	29	23	21	22	22	22	21	20	21	20	13	7	9	18	10		10	23
Massillon	40	37	34	28	28	30	29	28	29	26	27	26	22	14	16	28	6	10		25
Monange	46	48	48	41	39	35	40	43	41	39	42	39	29	30	21	32	22	23	25	

Cette structure pédagogique est particulièrement dispersée.

D.2 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des écarts
CANTAL	Haute Auvergne	PU	-1	5	9	13
HAUTE LOIRE	La Fayette	PU	4	1	4	9
HAUTE LOIRE	S. Weil	PU	-4	3	7	6
HAUTE LOIRE	L. de Vinci	PU	4	-1	0	3
PUY DE DOME	A. Brugiere	PU	-3	3	2	2
PUY DE DOME	Ste Thecle	PR	1	4	-3	2
PUY DE DOME	St Alyre	PR	2	0	0	2
PUY DE DOME	Montdory	PU	-2	1	1	0
CANTAL	J. Monnet aurillac	PU	-6	3	0	-3
PUY DE DOME	Murat	PU	5	-4	-4	-3
PUY DE DOME	Chamalieres	PU	-2	-3	2	-3
PUY DE DOME	R. Descartes	PU	-1	-4	0	-5
ALLIER	Presles	PU	-1	-5	-2	-8
PUY DE DOME	C. et P. Virlogeux	PU	0	-9	-1	-10
CANTAL	Gerbert	PR	-4	-6	-11	-21

D.3 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 3

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des écarts
HAUTE LOIRE	N-Dame Du Château	PR	-2	9	12	19
ALLIER	P. Constans	PU	6	8	2	16
PUY DE DOME	La Fayette	PU	1	5	10	16
PUY DE DOME	G. de Bouillon	PR	0	15	1	16
PUY DE DOME	J. Zay	PU	2	9	4	15
HAUTE LOIRE	C. et A. Dupuy	PU	-5	-8	-2	-15

D.4 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 5

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des écarts
ALLIER	Ste Proculle	PR	-4	13	-5	4
ALLIER	G. Vincent	PU	4	-3	2	3
ALLIER	V. L arbaud	PU	-6	1	0	-5
PUY DE DOME	S. Apolinaire	PU	-10	0	1	-9
ALLIER	J. Monnet Yzeure	PU	-4	-8	-9	-21

D.5 Synthèse des valeurs ajoutées par rapport aux taux attendus France : structure 6

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des écarts
CANTAL	La Comm. St Geraud	PR	5	3	11	19
ALLIER	A. Einstein	PU	-4	-15	-1	-20

E Synthèse des valeurs ajoutées : vue d'ensemble

Pour avoir une vue d'ensemble, l'intégration des sous ensembles en un seul ensemble s'impose. La présentation du résultat final en un seul tableau facilite l'approche pour évaluer la valeur ajoutée par chaque lycée.

L'examen du tableau (page suivante) fait apparaître la constitution de quatre groupe de lycées. la valeur ajoutée apportée par les lycées s'étale entre +24 points et -39 points.

Dans le groupe A, entre les lycées St pierre et Montdory , l'écart est de 24 points de valeur ajoutée.

Le groupe B comptabilise une valeur ajoutée entre -3 et -5.

Le groupe C est constitué de 2 lycées.

Enfin, le groupe D qui intègre, cette année, deux nouveaux lycées, se présentent avec des valeurs ajoutées entre -10 et -39 points.

Indicateurs de résultats des lycées

Groupe 2009	Département	Dénomination	Secteur	Indicateur_1	Indicateur_2	Indicateur_3	Total des écarts	Rappel Ecart 2008	Rappel Groupe 2008
A	PUY DE DOME	St Pierre	PR	2	18	4	24	18	A
	HAUTE LOIRE	St Julien	PR	0	11	11	22	14	A
	CANTAL	La Presentation N-D.	PR	3	5	13	21	7	A
	HAUTE LOIRE	N-Dame Du Château	PR	-2	9	12	19	10	A
	CANTAL	La Comm. St Geraud	PR	5	3	11	19	.	
	ALLIER	P. Constans	PU	6	8	2	16	-7	C
	PUY DE DOME	La Fayette	PU	1	5	10	16	9	A
	PUY DE DOME	G. de Bouillon	PR	0	15	1	16	.	
	PUY DE DOME	J. Zay	PU	2	9	4	15	8	A
	PUY DE DOME	Fenelon	PR	4	2	7	13	2	A
	CANTAL	Haute Auvergne	PU	-1	5	9	13	9	A
	HAUTE LOIRE	Sacre Coeur	PR	3	5	3	11	.	
	ALLIER	St Pierre	PR	4	9	-3	10	18	A
	CANTAL	Mauriac	PU	0	6	4	10	5	A
	HAUTE LOIRE	La Fayette	PU	4	1	4	9	2	A
	CANTAL	E. Duclaux	PU	-2	2	8	8	15	A
	ALLIER	Mme de Stael	PU	-3	5	5	7	-8	C
	ALLIER	T. de Banville	PU	1	1	5	7	8	A
	PUY DE DOME	B. Pascal Clermont	PU	-1	0	8	7	10	A
	PUY DE DOME	B. Pascal Ambert	PU	0	1	5	6	-15	D
	HAUTE LOIRE	S. Weil	PU	-4	3	7	6	8	A
	ALLIER	Ste Procule	PR	-4	13	-5	4	.	
	HAUTE LOIRE	L. de Vinci	PU	4	-1	0	3	26	A
	ALLIER	G. Vincent	PU	4	-3	2	3	-3	B
	PUY DE DOME	A. Brugiere	PU	-3	3	2	2	-10	D
	PUY DE DOME	Ste Thecle	PR	1	4	-3	2	-5	B
PUY DE DOME	St Alyre	PR	2	0	0	2	-11	D	
PUY DE DOME	Montdory	PU	-2	1	1	0	-16	D	
B	CANTAL	J. Monnet aurillac	PU	-6	3	0	-3	3	A
	PUY DE DOME	Murat	PU	5	-4	-4	-3	-2	B
	PUY DE DOME	Chamalieres	PU	-2	-3	2	-3	-6	C
	PUY DE DOME	Sevigne-St Louis	PR	-1	3	-7	-5	2	A
	PUY DE DOME	R. Descartes	PU	-1	-4	0	-5	-9	C
ALLIER	V. L arbaud	PU	-6	1	0	-5	41	A	
C	ALLIER	Presles	PU	-1	-5	-2	-8	-11	D
	PUY DE DOME	S. Apolinaire	PU	-10	0	1	-9	-21	D
D	PUY DE DOME	C. et P. Virlogeux	PU	0	-9	-1	-10	-13	D
	PUY DE DOME	J. d'Arc	PU	-4	-7	-4	-15	-13	D
	PUY DE DOME	Ste Marie	PR	1	-3	-13	-15	-9	C
	HAUTE LOIRE	C. et A. Dupuy	PU	-5	-8	-2	-15	5	A
	ALLIER	St Joseph	PR	-15	6	-11	-20	.	
	ALLIER	A. Einstein	PU	-4	-15	-1	-20	33	A
	CANTAL	Gerbert	PR	-4	-6	-11	-21	.	
	ALLIER	J. Monnet Yzeure	PU	-4	-8	-9	-21	-33	D
	HAUTE LOIRE	St-J. de Compostelle	PR	3	-15	-12	-24	-15	D
	ALLIER	Blaise de Vigenere	PU	-5	-9	-11	-25	-39	D
	PUY DE DOME	Massillon	PR	-2	-19	-11	-32	.	
	PUY DE DOME	Monange	PR	3	-9	-33	-39	-39	D

collection

Notes de la DESI

thématique

Dossiers statistiques

titre

Indicateurs de résultats des lycées
Baccalauréats
général et technologique 2009

conception, réalisation et diffusion

Service études,
statistiques, infocentre (SESI)
Ce.desi@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 50 ex.

pour plus d'informations

www.ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

